

Je proteste contre ces paroles du premier ministre, car elles sont injustes, déplacées et erronées. Le premier ministre a dit seulement que 44 membres de notre parti étaient ici, mais je rappelle de nouveau les efforts déployés par le whip libéral pour faire paier des membres de son parti. Je signale aussi que seulement 85 membres de son parti étaient ici ou, pour reprendre les paroles du ministre du Commerce (M. Sharp), 85 membres du groupe qu'il dirige, et qu'il n'y a pas de quoi se vanter du nombre de députés présents. Les paroles du premier ministre étaient déplacées, injustes et erronées, car il y avait plus de 44 députés conservateurs à la Chambre.

Bon nombre de conservateurs n'ont pas voté parce qu'ils avaient paieré avec des libéraux absents. Les députés font de ces arrangements entre eux. C'est précisément ce qui est arrivé dans mon cas. Si je ne me suis jamais levé pour l'annoncer, c'est parce que je considère cela comme une perte de temps. Si je désire collaborer avec un représentant, j'accepte volontiers de paier avec lui. C'est un arrangement qui concerne uniquement l'intéressé et moi, et nous nous entendons entre nous. Le premier ministre a fait erreur lorsqu'il a affirmé que seulement 44 députés conservateurs étaient présents. Même si j'ai accepté de paier avec un représentant lors des votes qui ont eu lieu depuis une semaine environ, j'ai bien fait comprendre au député en cause que je me proposais de voter contre la résolution elle-même lorsqu'elle serait mise aux voix.

J'aimerais rappeler certaines observations faites au cours du débat et, si vous voulez bien me le permettre, monsieur l'Orateur, j'aimerais rappeler aussi certaines décisions rendues. A la page 7728 du hansard, on voit que le ministre des Transports (M. Pickersgill) a déclaré:

Nul ne peut dire que je n'ai pas écouté avec courtoisie et politesse le très honorable représentant, comme l'ont fait mes honorables amis, et je crois qu'on devrait me permettre d'exprimer ma pensée sans ces interruptions bruyantes.

Il a continué sur le même ton à semoncer la Chambre parce qu'il se disait victime d'interruptions. Je dois faire remarquer aussi que quand j'ai voulu poser une question, ce soir-là, le président a dit que l'on devait faire preuve d'équité. J'ai donc compris que si je cherchais à poser une question au député qui avait la parole, je me montrais très injuste. Je rappelle encore une fois que l'Orateur lui-même a dit que personne n'avait

[M. MacInnis.]

interrompu le chef de l'opposition (M. Diefenbaker) et j'appelle l'attention de la Chambre sur les paroles suivantes du ministre des Transports:

Nul ne peut dire que je n'ai pas écouté avec courtoisie et politesse...

A cet égard, je demande aux honorables députés de se reporter au discours du chef de l'opposition. Ils constateront qu'on l'avait interrompu 40 fois et que 9 de ces interruptions venaient du ministre des Transports. Je regrette de voir qu'il est absent. Il affirme être le député le plus courtois à la Chambre, mais il est plus grossier que tout autre. Il affirme avoir écouté avec courtoisie, mais si les honorables députés se donnent la peine de relire le discours du chef de l'opposition, ils verront que c'est justement ce ministre qui l'a interrompu neuf fois.

J'aimerais signaler aussi la page 7727 du hansard où l'on voit certaines observations du ministre des Transports qui, comme je l'avais affirmé à ce moment-là, sont en contradiction flagrante avec les propos du député de York-Humber (M. Cowan). Avant que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M<sup>110</sup> LaMarsh) sorte de la Chambre, j'aimerais la remercier de son aimable invitation de tout à l'heure. Je sais que cela détonne un peu avec le reste de mes remarques, mais je tiens à lui dire que j'apprécie son invitation.

Pour en revenir aux observations du ministre des Transports, que je prétends être en contradiction absolue avec celles du député de York-Humber (M. Cowan), je signalerai que, d'après ses dires, le premier ministre a fait certaines déclarations sur «les affaires de la nation» au sujet d'un drapeau canadien distinctif, et je rappellerai également que dans l'avant-dernier paragraphe, à la page 7727, il a dit ceci:

Quand le premier ministre actuel l'a dit en 1960, c'était accepté et cette position était reconnue par le parti libéral. C'est la position que nous avons adoptée aux élections de 1962. C'était dans nos textes.

Il y a là une contradiction directe, et il est fort intéressant de signaler que chaque fois qu'il semble y avoir divergence d'opinions du côté des conservateurs à la Chambre, les libéraux, passés maîtres dans l'art du mensonge et de la propagande, les montrent du doigt en disant: «Ah, voilà encore des scissions; encore un tenant qui abandonne votre chef!» Je vous signalerai l'observation du député de Cochrane (M. Habel) cet après-midi, lorsqu'il a exprimé une opinion divergente de celle du député de York-Humber. L'a-t-il qualifié de déserteur qui abandonnait